



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

DOSSIER DE PRESSE

23 NOVEMBRE 2015

COP21 : RÉUSSITE OU ÉCHEC ?

L'analyse de la Fondation Nicolas Hulot

CONTACT : Matthieu Orphelin, porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot, 06 37 36 83 41 / m.orphelin@fnh.org



TABLE DES MATIÈRES

1. Jamais le monde n'a eu autant besoin qu'en 2015, de solidarité, de paix et d'espérance d'un avenir meilleur	2
2. Des raisons supplémentaires d'agir plus fortement, mais aussi d'espérer	3
3. COP21 : un projet de texte d'accord est sur la table, mais il contient trop d'options contradictaires	4
4. Les acquis de la Pré-COP doivent encore être actés (et complétés).....	5
5. Les quatre points clés de l'accord de Paris	6
6. Un accord insuffisant ? Minimal ? Acceptable ? Bon ? Ambitieux ? La grille d'analyse de la Fondation Nicolas Hulot.....	7
7. Qui détient les cartes ?.....	10
8. N'écrivons pas la réussite ou l'échec de Paris avant le terme des négociations.....	13

1. JAMAIS LE MONDE N'A EU AUTANT BESOIN QU'EN 2015, DE SOLIDARITÉ, DE PAIX ET D'ESPÉRANCE D'UN AVENIR MEILLEUR

Nous avons imaginé une COP21 lumineuse et festive. Le terrible contexte nous impose la gravité et la réussite. Les chefs d'Etat ont la possibilité d'entrer dans l'histoire en engageant le monde dans une réponse collective à la hauteur du défi climatique.

L'action sur le climat est plus que jamais nécessaire. C'est un gage de solidarité entre les peuples - les populations les plus vulnérables subissent les pires conséquences et pour le futur, un gage de stabilité et de paix.



Les scientifiques nous disent que tout se joue dans les 10 à 15 ans à venir, que retarder les efforts renchérit les coûts. Soyons à la hauteur !

Bien sûr, l'accord de Paris ne réglera pas tout. Mais il pourrait être un vrai tournant, le début d'un engagement mondial, l'espoir d'un avenir meilleur. Il obligera aussi les responsables politiques à une plus grande cohérence entre les discours et les actes, entre les ambitions affichées et les politiques (économiques, financières, énergétiques, agricoles...) réellement mises en place. A ce titre, les contributions déterminées au niveau national (INDC)¹ rendues pour la première fois par les Etats avant le sommet de Paris sont une réelle avancée

2. DES RAISONS SUPPLÉMENTAIRES D'AGIR PLUS FORTEMENT, MAIS AUSSI D'ESPÉRER

Ces dernières semaines ont apporté de nouvelles évidences à ceux qui doutaient encore de la nécessité de prendre des décisions capitales :

- Le **dérèglement climatique s'accélère** : les concentrations des trois principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄ et N₂O) battent de nouveaux records², le lien est même établi entre changements climatiques et certains évènements extrêmes de l'an dernier³.
- La Fondation Nicolas Hulot le dit depuis six mois, les rapports des Nations Unies et du PNUE viennent de le confirmer : **les efforts ne sont pour l'instant pas à la hauteur** et nous mènent vers + 3°C, un réchauffement aux conséquences insurmontables. **Avec les engagements actuels, nous émettrons entre 56 et 60 GteqCO₂/an en 2030, soit 10 à 15 GteqCO₂/an de trop** (cf. Le thermomètre des engagements et des financements de la FNH du 23 novembre 2015, en annexe).
- Les **financements privés et publics ne basculent pas assez vite** sur les secteurs d'avenir et ceux en lien avec le climat : les grandes banques financent encore 7 fois plus les énergies fossiles que les renouvelables⁴, les pays du G20 accordent encore 450 Md\$/an d'avantages aux fossiles⁵, 4 fois l'effort dédié aux renouvelables. Notons cependant que le désinvestissement des énergies fossiles progresse sensiblement et que la pression de la COP21 y est sûrement pour quelque chose.

¹ INDC : Intended nationally determined contribution en anglais

² [WMO greenhouse gas bulletin](#), World Meteorological Organization, November 2015

³ [Explaining extreme events of 2014 from a climate perspective](#), NOAA, October 2015

⁴ [Rapport des banques françaises aux fossiles et renouvelables : quand le vert vire au noir](#), étude réalisée par Les Amis de la Terre / Oxfam, novembre 2015

⁵ [Empty promises: G20 subsidies to oil, gas and coal production](#), Oil Change International and Overseas Development Institute study, November 2015



Mais les solutions sont à notre portée et auront de nombreux avantages :

- Si nous arrivons à limiter le changement climatique, les **bénéfices seront multiples et immenses** : nous **éviterons à 100 millions de personnes de basculer dans l'extrême pauvreté**⁶, ainsi qu'aux revenus mondiaux de chuter de **23%** ; **sans compter que cela préviendra** le risque de voir diviser par 4, les revenus des pays les plus pauvres⁷.
- Nous pouvons y arriver : nous avons le potentiel pour réduire de 10 à 19 GteqCO₂ les émissions mondiales de gaz à effet de serre⁸ d'ici 2020. C'est énorme ! Nous sommes à un **point de bascule vers une diffusion accélérée des solutions**. Par exemple, depuis 2014 en ce qui concerne le secteur énergétique, il y a **plus d'investissements dans le monde dans les nouvelles capacités d'énergie renouvelables (164 GW en 2015) que dans les énergies fossiles (110 GW)** et pour les EnR, on investit davantage dans les pays en développement (139 GW en 2014) que dans les pays développés. Une nouvelle étude de la Fondation Nicolas Hulot⁹ sera justement présentée pendant la COP21. Elle montre par exemple, que le solaire photovoltaïque possède le potentiel pour fournir au moins 25% de l'électricité mondiale en 2050, à des coûts compétitifs.

3. COP21 : UN PROJET DE TEXTE D'ACCORD EST SUR LA TABLE, MAIS IL CONTIENT TROP D'OPTIONS CONTRADICTOIRES

La dernière session de négociation à Bonn (19 au 23 octobre 2015) a été difficile. La **confiance** entre les parties et les groupes de pays **reste fragile**. Un projet de texte, certes imparfait, est cependant sur la table.

Si le texte est relativement long (35 pages pour l'accord lui-même, 20 pages pour la décision d'application qui l'accompagne), c'est surtout parce que de nombreuses options sont indiquées et restent à trancher. Au total, on dénombre sur ces deux textes encore plus de **200 options** et plus de **1200 expressions ou phrases « entre crochets »**, c'est-à-dire qui sont encore soumises à discussion et choix.

Sur les points essentiels, le texte laisse encore la porte à des **options très différentes** (parfois jusqu'à 4 voire 5) allant d'une faible ambition pour certaines à une forte ambition pour d'autres. Par exemple, sur le **prix du carbone**, le préambule pourrait indiquer que « les pays reconnaissent

⁶ [Shock waves : managing the impacts of climate change on poverty](#), The World Bank Group report, November 2015

⁷ [Global non-linear effect of temperature on economic production](#), Marshall Burke, Solomon M. Hsiang & Edward Miguel, October 2015

⁸ [Climate Action Now, UNFCCC report, november 2015](#)

⁹ [Solaire Photovoltaïque](#), étude de Nicolas Ott / FNH, novembre 2015



que le prix du carbone est un outil important » ou rester muet sur ce point. Idem sur les « **pertes et dommages** » dont le paragraphe a bien progressé, avec une référence au mécanisme international de Varsovie lancé lors de la COP19 en 2013, cependant il reste mis en face d'une option où cette notion n'est même pas évoquée.

Les **blocages** imposés par certains pays semblent presque **inconcevables voir indécents** : par exemple, **les énergies renouvelables ne sont pas citées une seule fois dans le texte** alors même qu'elles sont une des principales solutions mises en œuvre dans les INDC et que, par ailleurs, 160 pays ont déjà fixés, dans leurs politiques nationales, des objectifs chiffrés sur leur développement. Par ailleurs, les négociateurs perdent du temps sur **des points qui devraient pourtant être dans l'accord comme des évidences** : la référence aux **droits humains fondamentaux**, à la **sécurité alimentaire**, à une meilleure participation, des représentants de la société civile aux décisions.

Rappelons que l'accord ne sera pas le seul engagement de Paris 2015. L'« **Alliance de Paris pour le climat** » comprendra l'accord lui-même, les INDC, les décisions sur le financement et l'agenda des solutions.

4. LES ACQUIS DE LA PRÉ-COP DOIVENT ENCORE ÊTRE ACTÉS (ET COMPLÉTÉS)

La pré-COP a réuni plus de 70 délégations du 8 au 10 novembre 2015. L'objectif n'était pas de continuer à travailler le texte d'accord ligne par ligne (ce qui recommencera à Paris), mais d'esquisser des compromis.

La pré-COP semble avoir permis de nouvelles avancées :

- Sur les financements : les 100 Mds\$/an des pays développés sont vus comme un **minimum pour l'après 2020** qu'il faudra augmenter régulièrement. Le **financement de l'adaptation est enfin une priorité affichée** avec le souhait d'augmenter considérablement les financements dédiés avant même 2020 (notamment avec de l'argent public sous forme de dons).

- Sur l'ambition : le **bilan des INDC tous les 5 ans semble acquis**, ainsi que le principe d'une révision des contributions toujours à la hausse, que de nombreux pays souhaitent voir débiter dès 2018, mais en conservant un processus non-contraignant.



Par contre, quasiment **aucune avancée ne s'est concrétisée sur la question du prix du carbone**. Cela restera donc un point dur des négociations à Paris, d'autant que le G20 a lui aussi fait du surplace sur cette question.

Où en est-on sur la promesse des 100 milliards de \$ en 2020 ? Et quid de la France ?

D'après le rapport de l'OCDE publié à Lima en octobre 2015, les financements climat ont représenté en 2014 62 Md\$ dont 70 % de public et seulement 16% pour l'adaptation. Les banques multilatérales de développement ont annoncé vouloir consacrer 15 Md\$ de plus au climat d'ici 2020, mais **il faudra que ces promesses soient tenues**. Des Etats, l'image de l'Allemagne (+2 Md), du Royaume-Uni (+1,5 Md) et de la France (+2 Md) ont eux aussi pris des engagements additionnels. **Il manquerait donc moins de 20 Md\$ en 2020**, soit en gros un cinquième de l'effort global nécessaire.

Quant à la France, on ne peut que souligner **l'écart entre les belles promesses pour 2020** (+2 milliards €/an sur les financements climat) et la **réalité des coupes budgétaires** de la mission aide au développement dans le projet de loi de finances 2016.

5. LES QUATRE POINTS CLEFS DE L'ACCORD DE PARIS

Pour la FNH, les quatre points les plus importants de l'accord (et de l'alliance) de Paris sont :

1. La **révision à la hausse des engagements nationaux tous les 5 ans** avec une première révision avant 2020 :
Plus tôt les Etats révisent à la hausse leur INDC, plus grandes seront les chances de limiter le réchauffement, et plus le scénario de transition sera efficient pour l'économie
2. La **mobilisation des financements publics post-2020** avec une focalisation sur l'augmentation des financements pour l'adaptation des pays les plus vulnérables :
Nous souhaitons que soit inscrit dans l'accord le principe d'une révision régulière des financements climat des pays développés vers le Sud, avec les 100 Md\$ comme plancher et la reconnaissance des financements Sud/Sud en invitant les pays du Sud qui le peuvent, à contribuer. Rappelons que la Chine s'est engagée à mettre 3,1 Md\$ sur la table.
3. La mention dans l'accord d'une **recommandation sur le prix des émissions de gaz à effet de serre et notamment sur le carbone**.



Il y a des options dans le texte de Bonn qui vont dans ce sens et pourraient être précisées. En marge de l'accord, d'autres pays pourraient s'engager volontairement à faire de même sans viser un prix unique, mais plutôt un **corridor** carbone. Le jour de l'ouverture de la COP, un panel sur le prix du carbone rassemblera notamment les chefs d'Etat Obama, Jinping, Merkel et Hollande ; l'occasion idéale pour avancer sur cette question.

4. Une place donnée à l'**adaptation** plus importante dans l'accord, égale à l'atténuation, un objectif ainsi que des dispositifs de financement spécifique.
L'**adaptation** deviendrait ainsi une priorité assumée et nous devrions pouvoir nous donner pour objectif, d'atteindre **plus de 30 Md\$/an pour l'adaptation** en 2020.

6. UN ACCORD INSUFFISANT ?

MINIMAL ? ACCEPTABLE ? BON ? AMBITIEUX ?

LA GRILLE D'ANALYSE DE LA FONDATION NICOLAS HULOT

Si un accord n'était pas obtenu à Paris, ce serait le signe d'un renoncement que le monde ne peut pas se permettre. **Si un accord était acté**, il faudrait l'analyser et **dépasser les lectures trop tranchées** ou caricaturales, entre ceux qui concluraient qu'il ne résout rien et ceux qui n'y verraient que des avancées. L'analyse se fera forcément sur plusieurs points clés, la Fondation Nicolas Hulot aura notamment la grille de lecture suivante avec, pour chaque sujet, une **évaluation en 5 niveaux d'ambition**.

L'accord n'est pas tout et un certain nombre d'autres décisions ou d'initiatives importantes seront prises en plus (« paquet de Paris »).

Par ailleurs, il faut qu'il y ait **cohérence aussi entre les différents articles de l'accord** : comment assurer la concrétisation des objectifs fixés dans les INDC, si les moyens financiers n'étaient pas matérialisés pour aider les pays en développement à réaliser leurs engagements conditionnels à ces financements ?



SUJETS	5 NIVEAUX D'AMBIITION					POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?	OU EN EST-ON ?
	Pas à la hauteur	Minimal	Acceptable	Bon accord	Ambitieux		
Révision à la hausse des engagements nationaux	Pas de mention explicite de la révision régulière des engagements	Bilan obligatoire des INDC tous les 5 ans et mise en perspective avec les trajectoires de réchauffement (notamment à 2°C)	+ Interdiction de revoir à la baisse sa contribution (pas de backsliding)	+ Pays doivent réviser leurs INDC après chaque point d'étape / bilan pour converger vers la trajectoire 2°C. + Groupe de pays (G20 par exemple) s'engage à révision dès 2017 (*)	Révision INDC post-2020 commence dès 2017-18 pour tous les pays pour réduire l'écart (+ de 10GteqCO ₂) qui existe entre les contributions actuelles et la cible 2°C compatible	<i>Point essentiel compte tenu de l'écart entre INDC actuelles et ce qu'il faudrait pour limiter réchauffement à +2°C</i>	<i>La déclaration Chine-France et la pré-COP ont permis d'avancer. Mais l'Inde et l'Arabie Saoudite notamment ont bloqué une formulation ambitieuse au G20.</i>
Financements post-2020 & place de l'adaptation	Pas d'engagement	100 milliards plancher pour la période post 2020	Engagement collectif des pays développés sur les financements publics >100 Md\$, Reconnaissance des engagements des pays émergents voulant et pouvant contribuer (willing to do so)	+ trajectoire financements + objectif spécifique sur l'adaptation = 50% des financements publics climat, (i.e. plancher de 30 à 35Md\$ en 2020)	+ Mécanisme de révision à la hausse des engagements des pays développés sur les financements publics climat tous les 5 ans, en liaison avec le mécanisme de révision des INDC		<i>Discussions difficiles entre pays développés et émergents.</i>
Prix du carbone	Aucune mention dans l'accord	Référence dans le préambule, à l'importance du prix du carbone pour une réduction efficace des émissions	+ Formulation dans le corps de l'accord d'une recommandation visant à mettre en place des mécanismes de tarification du carbone avant 2020	+ Formulation plus ambitieuse	+ Engagement volontaire d'un groupe de pays vers un « corridor carbone » en annexe de l'accord (ou dans une autre partie de l'alliance de Paris)(*)		<i>40 pays ont mis ou vont mettre en place des mécanismes, taxes ou marchés, de tarification du carbone.</i>
Pertes et dommages	Suppression du paragraphe		Rédaction actuelle proposée par le G77, avec référence à la décision de Varsovie		Ajout de la notion de compensation	<i>Vulnérabilité des petites îles et pays les moins avancés</i>	



Actions & Financements pré-2020		Bilan des engagements/progrès réalisés pré-2020 avant 2017 et renforcement des actions menées sur la période	+ Ajout objectif spécifique sur la part des financements climat (100 Md\$) dédiés à l'adaptation pour répondre aux besoins des pays les plus vulnérables >30 Md\$	+ Valeurs cibles sur la mobilisation financements atténuation et adaptation 2016 et 2018 (ex : 25 ou 30 Md\$ pour l'adaptation en 2018, 80 Md\$ financements climat en 2018)		<i>Efforts actuels pas à la hauteur</i>	
Ambition				Objectif 1,5°C plus affirmé	Objectif 1,5°C (au lieu de 2°C) assumé	<i>Récents alertes scientifiques sur impact déjà fort à 2°C, notamment pour les petits Etats insulaires</i>	
Objectif de long terme		Formulation objectif long terme très générique, aucune mention aux énergies renouvelables (y compris comme l'un des moyens parmi d'autres)	Renouvelables cités dans le rapport, par exemple dans le préambule	Objectif clair dès 2050	Objectif clair sur le basculement vers une société 100 % énergies renouvelables		
Terres agricoles & forêts				Renforcement des outils et mécanismes de lutte contre la déforestation et reforestation (*)	En annexe de l'accord (ou dans l'agenda des solutions), objectif de restauration et de reconquête des sols dégradés, en particulier en agriculture (en garant de la souveraineté alimentaire comme un préalable) et dans les zones humides, avec des mécanismes financiers liés (*)	<i>C'est dans les secteurs agriculture et forêts que résident les potentiels d'actions les plus importants d'ici 2020 (de 2,4 GteqCO₂ à 8,5 GteqCO₂).</i>	
Accord juridiquement contraignant		Transparence	Procédures de communication, de vérification et révision à la hausse	Un accord qui oblige à communiquer sur les politiques mises en œuvre et leur adéquation aux objectifs			

Aide à la lecture :

- le signe « + » en début de case signifie que cela s'ajoute au niveau précédent

- (*) signale que certains des sujets et initiatives peuvent être portés dans des initiatives à côté de l'accord, dans les autres parties de l'Alliance de Paris



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Enfin, rappelons que l'accord ne sera pas le seul engagement de Paris 2015. L'« **Alliance de Paris pour le climat** » comprendra l'accord lui-même, les INDC, les décisions sur le financement et l'agenda des solutions.

L'agenda des solutions, s'il est bien protégé des risques de green-washing, permettra aussi de concrétiser des engagements chiffrés de la part des acteurs non étatiques. La multiplication de ce type d'engagements doit avoir un **effet mobilisateur et accélérateur** dans les négociations internationales, mais sans se substituer aux engagements des Etats.

Enfin, rappelons que certains « points durs » ne se résument pas à des visions si binaires :

- **Un accord juridiquement contraignant :**

La complexité de cette notion a été rappelée lors de la polémique récente entre John Kerry et Laurent Fabius. Rappelons qu'à Durban, en 2011, les pays ont acté que l'accord de Paris serait « un protocole, un autre instrument légal ou une solution concertée ayant une force légale ». Pour l'accord de Paris, les objectifs de réduction d'émissions de chaque pays ne seront pas dans le cœur de l'accord et donc en tant que tels, pas juridiquement contraignants, mais les modalités de contrôle et de révision devront l'être.

- **La responsabilité commune mais différenciée :**

Cette notion de différenciation (sur les engagements, la transparence et les moyens de mise en œuvre est essentielle vu notamment, la responsabilité historique des pays développés ; un accord ne sera pas trouvé si cette **ligne rouge** était remise en cause. Cependant, nous voyons que les choses évoluent, notamment au regard de la place prépondérante prise par les pays émergents, tant dans les engagements que dans les émissions à venir.

7. QUI DÉTIENT LES CARTES ?

- **Chaque pays !** Car il faut le consensus entre les 196 parties pour obtenir un accord.
- Attention notamment à la position des **pays producteurs de pétrole**, dont l'Arabie Saoudite, sources potentielles de blocages sur certains points cruciaux.



- Rôle déterminant de l'**Inde** qui pour l'instant reste sur des positionnements très fermes par rapport aux pays développés et sur ses objectifs nationaux de développement économique. Par ailleurs, l'Inde mise beaucoup sur les renouvelables et lancera l'alliance des « pays riches en solaire » dès le premier jour de la COP, mais tout en restant très dépendante au charbon.
- La **Chine**, pays le plus émetteur en valeur absolue et qui peut avoir une influence certaine sur le G77. Le pays a fait des avancées récentes notables (promesses de 3 Md\$ financement Sud/Sud, déclaration avec la France...). On mesure le chemin parcouru en 6 ans depuis Copenhague où elle ne voulait pas d'accord et demandait des soutiens financiers. Notons que les très graves épisodes de pollutions de l'air en Chine se multiplient, en raison notamment de la dépendance du pays au charbon (dont 600 000 tonnes de charbon ont été omises dans les statistiques, soit 1,3 GteqCO₂ en plus par an !).
- **Le G20** : marqué par les suites des terribles attentats, le sommet du G20 des 15 et 16 novembre 2015 n'aura pas réussi à progresser sur le climat. Aucune avancée clé, pour un accord ambitieux à Paris, ne figure dans la déclaration commune rendue publique. Le G20 ne dit pas un mot de la nécessité d'en relever l'ambition avant 2020 et de mettre en place une révision tous les 5 ans. De plus, aucune mention n'est faite ni de l'importance de donner un prix au carbone pour atteindre les objectifs climatiques, ni de la question cruciale des financements climat. Enfin, si les pays du G20 réaffirment pour la forme leur volonté de réduire à moyen terme les subventions aux énergies fossiles (450 Md\$/an à ce jour), ils ne donnent aucun calendrier ou mesure pour y arriver. Mais point positif, l'OCDE est parvenue le 17 novembre 2015, à un accord sur la suppression à partir de 2017 des crédits exports bénéficiant aux centrales à charbon les moins performantes (sous et super critiques). Cela devrait concerner 85% des projets de centrales envisagés à ce jour.
- Certains pays pourraient, dès Paris, relever leurs engagements. Nous attendons évidemment beaucoup du nouveau Premier Ministre canadien, Justin Trudeau, en espérant qu'il dévoile de nouvelles ambitions **chiffrées pour le Canada** pour concrétiser le « *Canada is back !* ». Dans une moindre mesure l'Australie pourrait, elle aussi, être plus volontariste. Enfin, comme le président américain vient d'annoncer la suspension du projet de pipeline Keystone notamment pour renforcer la position des Etats-Unis avant la COP21 ; pourquoi ne pas imaginer le même type d'annonce forte en France avec la suspension du projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes ?



Les dernières INDC déposées et... celles qui manquent encore à l'appel !

A ce jour, 170 pays représentant **92% des émissions mondiales de GES** ont rendu leurs INDC.

Globalement les dernières INDC reçues sont décevantes. **Elles manquent d'ambition** (exemples : Oman s'engage à une baisse de 2% de ses émissions par rapport à un BAU¹⁰ déjà très élevé qui correspond à une hausse de 29% des émissions du pays, entre 2015 et 2030 ; Qatar, pays dont les émissions par habitant atteignent 42 teqCO₂/hab ne prend absolument aucun engagement, et fait même la promotion du gaz de pétrole liquéfié comme solution au changement climatique) **ou de précision** (l'Arabie Saoudite donne une baisse de ses émissions en MtCO₂ par rapport à un scénario de BAU, mais sans définir le scénario en question, idem pour l'Iran qui s'engage entre -4 et -12% en 2030 mais par rapport à un BAU non défini !). Globalement et sans surprise, les pays producteurs de pétrole s'engagent donc à minima voire pas du tout.

Il y a cependant dans les dernières INDC quelques bonnes surprises, par exemple les Iles Fidji qui visent près de 100 % d'électricité renouvelable en 2030.

Selon nos estimations, les émissions globales pourraient atteindre entre 56 et 60 GteqCO₂ en 2030, en fonction notamment des hypothèses de croissance du PIB de l'Inde et de la Chine. Avec les hypothèses telles que nous les comprenons dans les INDC, nous serions plus proche de 60. L'UNEP annonce 57 GteqCO₂ mais n'a communiqué aucun détail et aucune estimation par pays. Dans tous les cas, les chiffres sont convergents : il est nécessaire de réduire les émissions d'entre 10 à 15 GteqCO₂/an (l'écart dépend du mode de comptage), pour se remettre sur une trajectoire compatible avec les 2°C. **La nécessité de revoir les INDC à la hausse tous les 5 ans est donc primordiale.**

Il ne manque que 24 contributions. Il manque des pays dont les ressources dépendent des énergies fossiles (Nigéria, Vénézuela...) : c'est évidemment **tout sauf un hasard**. Les Etats qui représentent le plus d'émissions dans les retardataires, sont par ordre décroissant : Nigéria (1% des émissions monde), Malaisie (0,9%), Vénézuela (0,8%), Ouzbékistan (0,5%), Angola (0,42%). Il manque aussi des pays en état de guerre, comme le Yémen et la Syrie.

¹⁰ « Business As Usual »



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

8. N'ÉCRIVONS PAS LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC DE PARIS AVANT LE TERME DES NÉGOCIATIONS.

L'accord de Paris ne sera pas une fin, mais un début.

Accord ou pas, c'est la pression des citoyens et des citoyennes qui sera primordiale dans les prochains mois.

Contact :

Matthieu Orphelin, porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot

06 37 36 83 41 - m.orphelin@fnh.org